



# Fiche technique

## LES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES

La loi définit des critères de représentativité syndicale qui s'apprécient au plan national pour l'ensemble de la fonction publique ou au plan local selon l'implantation et l'audience effectives des organisations.

Les élections professionnelles sont un élément essentiel de la mesure de la représentativité syndicale.

Pour ce qui concerne la fonction publique territoriale, des élections professionnelles générales sont organisées pour l'élection des représentants du personnel en CAP (Commissions Administratives Paritaires) et CTP (Comités Techniques Paritaires) à la suite du renouvellement général des conseillers municipaux.

La représentativité syndicale s'apprécie donc au regard des scrutins des 6 novembre et 11 décembre 2008 consécutifs aux élections municipales de mars 2008.

Elle peut évoluer, de façon marginale, au gré d'élections supplémentaires intermédiaires.

Cette représentativité est prise en considération pour la reconnaissance et l'attribution de moyens liés à l'exercice du droit syndical tels que prévus par la réglementation statutaire.

### LES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES AU PLAN NATIONAL :

6 organisations sont considérées représentatives au plan national et bénéficient à ce titre d'un siège « réservé » au Conseil Supérieur de la fonction publique territoriale :

CFDT	Confédération Française et Démocratique du Travail
CFTC	Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CGT	Confédération Générale du Travail
FA-FPT	Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale
FO	Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière
UNSA	Union Nationale des Syndicats Autonomes

### LES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES DANS LE RESSORT DU CDG 33 :

6 organisations syndicales ont présenté des listes de candidats et obtenu des suffrages lors des élections aux CAP et aux CTP :

CFDT	Confédération Française et Démocratique du Travail
CFTC	Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CGT	Confédération Générale du Travail
FO	Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière
SNDGCT (CGC)	Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (Confédération Générale des Cadres)
COTESUD 33	Solidaires Unitaires Démocratiques

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**

Immeuble Emeraude - 12 rue du Cardinal Richaud - 33049 Bordeaux cedex

Téléphone : 05 56 11 94 30 – Télécopie : 05 56 11 94 44

cdg33@cdg33.fr – www.cdg33.fr

## RESULTATS DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2008 :

Scrutins des 6 novembre et 11 décembre 2008

### RESULTATS NATIONAUX

	CAP	CTP
<b>Votants</b>	60,9%	59,6%
<b>Suffrages exprimés</b>	95,6%	94,7%
<b>CFDT</b>	21,6%	22,2%
<b>CFTC</b>	5,1%	4,6%
<b>CGC</b>	1,2%	1,3%
<b>CGT</b>	32,8%	32,9%
<b>FA-FPT</b>	6,6%	7,0%
<b>FO</b>	18,6%	17,6%
<b>FSU</b>	3,0%	3,1%
<b>SAFPT</b>	0,7%	0,8%
<b>SUD Solidaires</b>	3,1%	3,0%
<b>UNSA</b>	5,7%	5,9%
<b>Autres</b>	1,5%	1,6%

Source ANDCDG  
Site LOCALTIS – mars 2009

### RESULTATS DANS LE RESSORT DU CDG 33

Pourcentage des suffrages exprimés obtenus par les différentes organisations syndicales

COMMISSION	CFDT	CFTC	CGT	FA-FPT	FO	SNDGCT (CFE)	SUD	SANS ETIQUETTE
<b>CAP cat A</b>	31 %	*	*	*	22,5 %	46,5 %	*	*
<b>CAP cat B</b>	59,3 %	*	*	*	40,7 %	*	*	*
<b>CAP cat C</b>	26,4 %	4,9 %	40,4 %	*	28,2 %	*	*	*
<b>CTP placé près le CDG</b>	28 %	5,5 %	43,4 %	*	23,1 %	*	*	*
<b>Ensemble des CTP</b>	29,3 %	3,1 %	38 %	*	27,5 %	*	0,5 %	1,6 %
<b>Pour mémoire Ensemble des CTP (scrutins 2001)</b>	30,50 %	1,21 %	37,03 %	2,21 %	27,98 %	*	1,07 %	*

Nombre de sièges obtenus

COMMISSION	CFDT	CFTC	CGT	FA-FPT	FO	SNDGCT (CFE)	SUD	SANS ETIQUETTE
<b>CAP cat A</b>	2	*	*	*	1	3	*	*
<b>CAP cat B</b>	4	*	*	*	3	*	*	*
<b>CAP cat C</b>	2	0	4	*	2	*	*	*
<b>CTP placé près le CDG</b>	2	0	4	*	2	*	*	*

\* Organisation syndicale n'ayant pas présenté de liste de candidats pour la catégorie concernée